

24 novembre 885 : les Vikings entament le siège de Paris.

Le **siège de Paris** par les Vikings a lieu entre 885 et 887. C'est le quatrième siège de l'actuelle capitale. Commencé au lendemain du 25 novembre 885, il est interrompu au début de novembre 886 par l'arrivée de l'empereur Charles le Gros. Ce dernier, après avoir promis de verser aux Normands un tribut de sept cents livres d'argent en mars de l'année suivante, les autorise à aller piller la Bourgogne. Le siège de Paris se termine en mai 887 par le paiement de la somme promise. Cet acte contribua à discréditer la dynastie carolingienne et à l'éclosion de la dynastie des robertiens qui deviendra par la suite la dynastie capétienne.

24 novembre 1429 : début du siège de La Charité-sur-Loire par Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, pour le compte de Charles VII, tente de reprendre la ville, alors contrôlée par le capitaine Perrinet Gressart qui la tient depuis décembre 1423.

La Charité-sur-Loire n'était pas très bien fortifiée, mais était assez ravitaillée pour résister à un long siège. Les forces de Jeanne d'Arc ne disposaient pas, de plus, d'artillerie. Le 7 novembre 1429, Jeanne demande à la ville de Clermont de lui envoyer des vivres. Deux jours plus tard, elle renouvelle sa demande. Charles II d'Albret, qui accompagnait Jeanne d'Arc, envoya lui aussi une lettre à Riom le même jour. Bourges et Orléans envoyèrent finalement des renforts ainsi que des pièces d'artillerie. Cependant, le siège fut levé un mois plus tard à cause des prémices de l'hiver rigoureux.

La ville ne sera reprise par le roi de France qu'en 1435, au prix d'une forte rançon.

24 novembre 1693 : les arsenaux royaux lancent le *Foudroyant*, rebaptisé peu après *Soleil Royal*.

Le *Soleil-Royal* est un navire de guerre français, en service de 1692 à 1713. C'est un vaisseau de ligne de premier rang, portant 104 canons sur trois ponts. Il s'agit du deuxième du nom dans la Marine royale française.

Construit à Brest en 1692-1693 sous la direction du maître charpentier Blaise Pangalo, l'un des meilleurs charpentiers du royaume. Il sort des chantiers navals sous le nom de *Foudroyant*, il est rebaptisé en mars 1693 *Soleil-Royal* en remplacement du précédent de ce nom, détruit le 2 juin 1692 devant Cherbourg, après avoir été le vaisseau-amiral du comte de Tourville à la bataille de la Hougue.

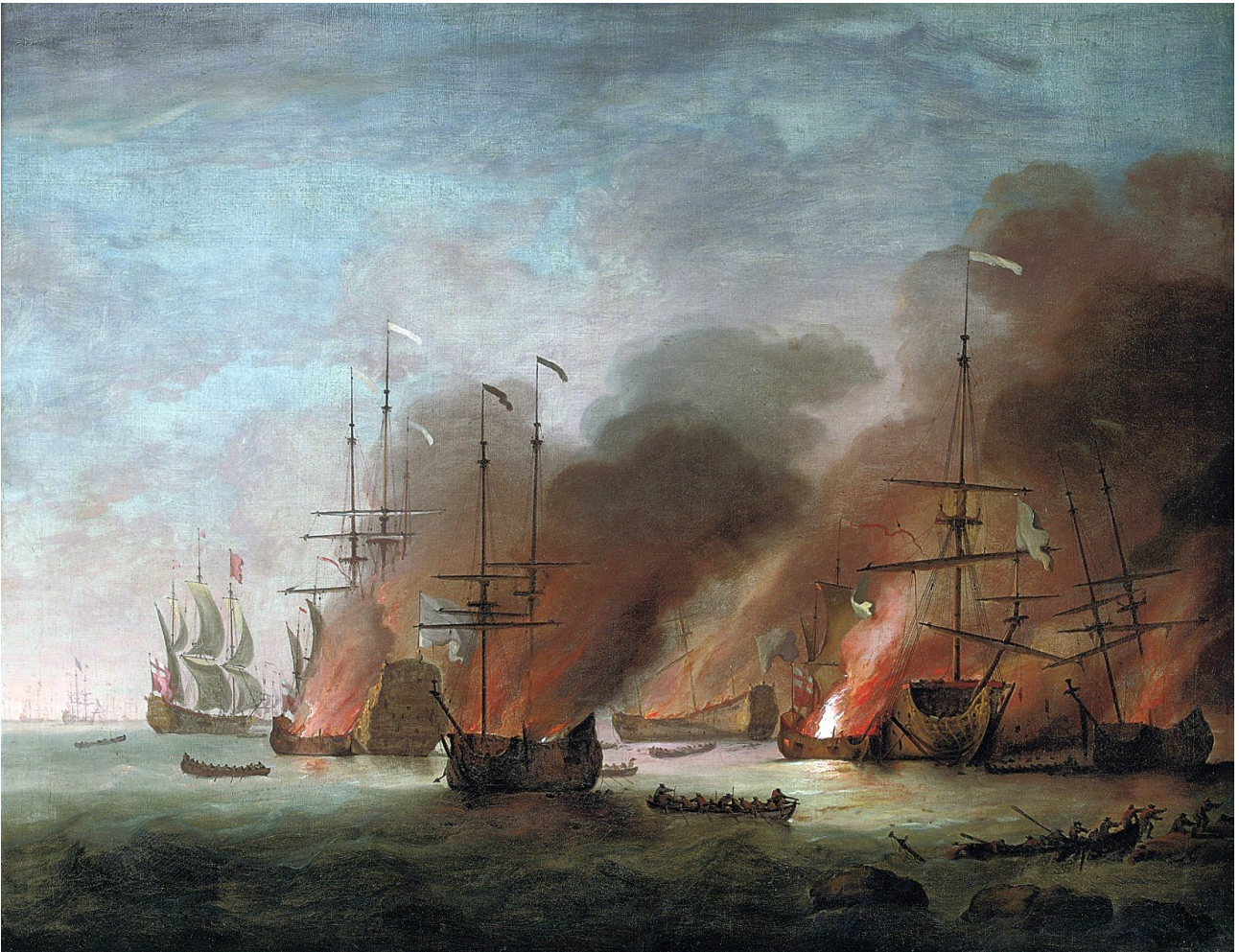
Le nouveau *Soleil Royal* est armé de 104 canons :

- 28 canons de 36 livres dans sa première batterie ;
- 30 canons de 18 livres dans sa deuxième batterie ;
- 28 canons de 12 livres dans sa troisième batterie ;
- 18 canons de 6 livres sur ses gaillards.

Commandé par le marquis de Langeron, il fait partie de l'arrière-garde de la flotte française à la bataille navale de Vélez-Málaga le 24 août 1704.

Lors du siège de Toulon en 1707, ordre est donné par Louis XIV de saborder toutes les unités de la flotte du Levant : quinze vaisseaux, dont le *Soleil-Royal*, sont sabordés dans les bassins du port de Toulon. Renfloué après le siège, le *Soleil-Royal* est finalement démoli en 1713.

Il est suivi par un troisième exemplaire portant le nom de *Soleil-Royal* en 1749.



Le Soleil Royal en feu à la bataille de la Hougue, en 1692.

24 novembre 1874 : le fil de fer barbelé est breveté.

Le 24 novembre 1874, l'Américain Joseph Glidden de DeKalb (Illinois), déposa le brevet du fil de fer barbelé le plus répandu et construisit la première machine capable de le produire en grande quantité. Il s'agissait d'une version améliorée qui rencontra plus de succès que l'invention de Louis Janin en France en 1865. La facilité avec laquelle on pouvait le déployer fit qu'il se répandit très vite auprès des éleveurs aux États-Unis. De vastes superficies pouvaient désormais être clôturées, ce qui permit d'améliorer le rendement des élevages et la rentabilité des terres. Les barrières étaient auparavant essentiellement en bois et nécessitaient beaucoup de temps pour être installées et entretenues.

La première tentative sérieuse de fabrication de fil de fer barbelé est l'œuvre du Français Léonce Eugène Grassin-Balédans en 1860.

Il conçoit une clôture hérissée de pointes acérées en s'appuyant sur les nouveaux produits manufacturés de l'époque : fil de fer, câble en acier et autres nouveautés industrielles. Mais le prototype élaboré présente des inconvénients : temps de fabrication, fiabilité, difficulté de mise en place, longévité... En avril 1865 Louis François Janin est sur ses talons et souhaite améliorer le prototype. Pour cela il s'inspire des techniques artisanales. Il découvre que beaucoup d'installations de clôtures stables de ce type sont issues de matériaux récoltés dans la nature : branchages ou lianes hérissées d'épines. Il est fasciné par les haies les plus infranchissables selon ses recherches : les haies de ronciers ou autres plantes du genre botanique *Rubus* (exemple : *Rubus fruticosus* ou ronce commune).

Après une étude attentive, les trois avantages qu'il désire reproduire sont :

- les aiguillons acérés portés par les tiges et perpendiculaires à elles ou formant avec elles un angle aigu. Cette disposition est la plus efficace car l'angle aigu augmente le pouvoir d'accrochage de la peau ainsi que le déchirement ;
- les tiges arquées peuvent atteindre trois à quatre mètres de long, et leur extrémité rejoint le sol la deuxième année et s'enracine par marcottage, émettant ensuite de nouvelles tiges qui colonisent rapidement le terrain. Cet ancrage a pour avantage de rendre la structure très stable et difficile à enlever ;
- la structure interne de la tige du roncier est constituée de dizaines de fibres imbriquées, ce qui augmente la résistance et la difficulté de destruction des tiges.

Louis-François Janin invente ainsi un fil de fer constitué de plusieurs fils entortillés. Pour des raisons économiques et de fabrication les versions ultérieures ne garderont le plus souvent que deux fils entortillés.

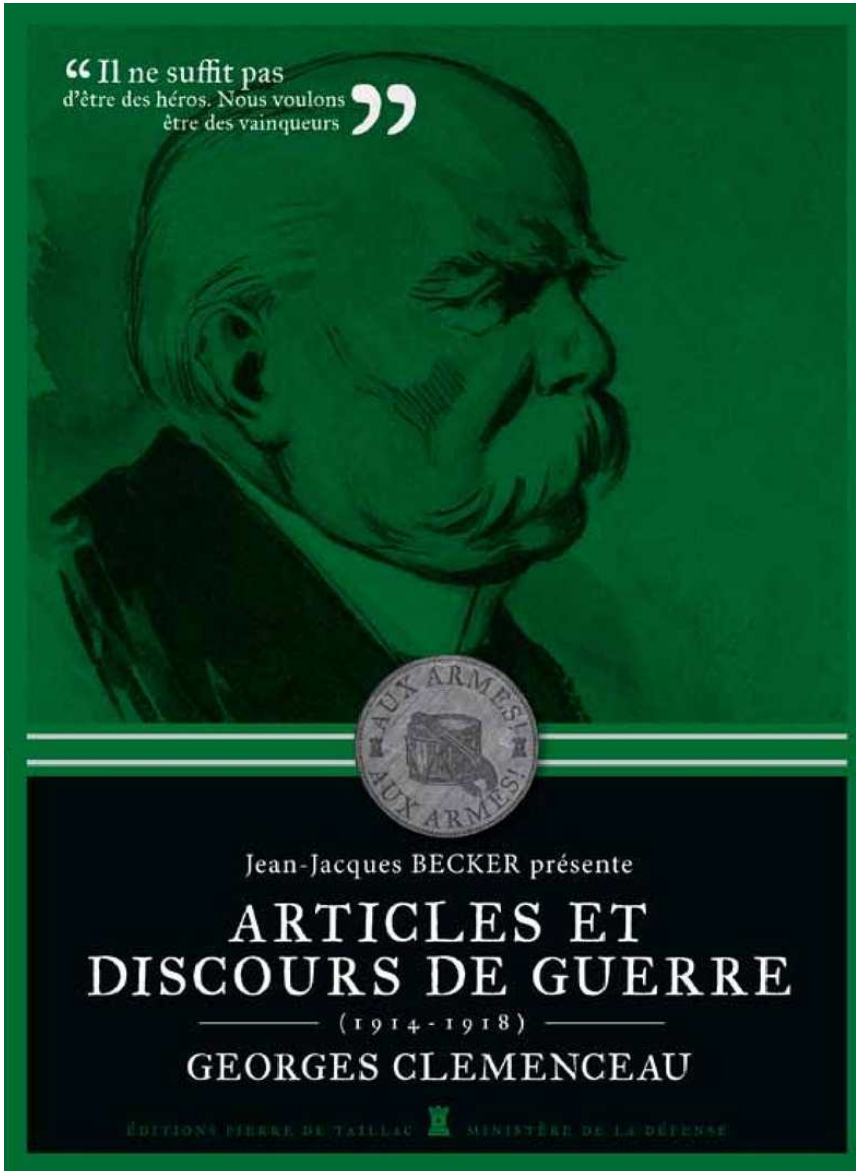


24 novembre 1916 : création du premier groupe de combat aérien.

[View Fullscreen](#)
[Aller au contenu PDF](#)

24 novembre 1929 : mort du Tigre (Paris). Georges Clemenceau décède à 88 ans.

Fils de médecin et médecin lui-même, il est maire du 18^e arrondissement de Paris puis président du conseil municipal de Paris au début de la Troisième République. Il est député entre 1871 et 1893, siégeant en tant que républicain radical. Il défend l'amnistie pour les communards et milite en faveur de la restitution de l'Alsace-Moselle.



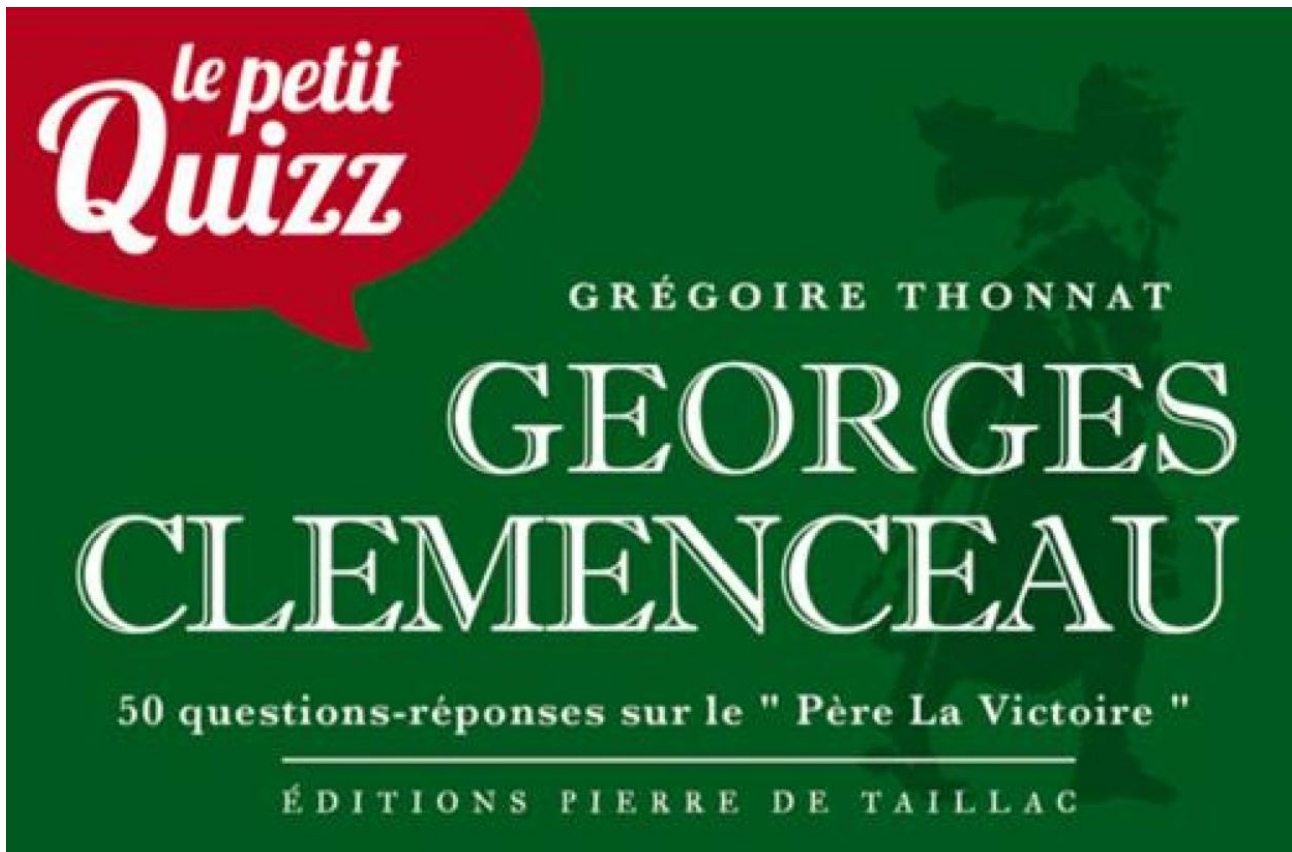
Anticlérical, il prône la séparation des Églises et de l'État et s'oppose à la colonisation, faisant tomber le gouvernement Jules Ferry sur cette question. Fondateur du journal *La Justice*, il travaille ensuite à *L'Aurore* et prend une part active dans la défense du capitaine Dreyfus. En 1899, il publie le livre « L'iniquité » sur l'affaire Dreyfus. En 1902, il est élu sénateur dans le Var, mandat qu'il occupe jusqu'en 1920, bien qu'il ait précédemment critiqué l'institution du Sénat, tout comme la présidence de la République.

Nommé ministre de l'Intérieur en mars 1906, surnommé « *le Tigre* » et se désignant lui-même comme le « *premier flic de France* », il réprime durement les grèves — ce qui l'éloigne des socialistes — et met un terme à la querelle des inventaires. À la fin de l'année 1906, il devient président du Conseil, fonction qu'il occupe pendant près de trois ans et qu'il cumule avec celle de ministre de l'Intérieur. En 1913, il fonde le journal *L'Homme libre*, qu'il rebaptise *L'Homme*

enchaîné après avoir essuyé la censure ; fervent opposant à l'Empire allemand, il se montre en effet critique envers l'action des gouvernements français en place lors de la Première Guerre mondiale.

En novembre 1917, il est de nouveau nommé président du Conseil et forme un gouvernement consacré à la poursuite de la guerre. Partisan farouche d'une victoire totale sur l'Empire allemand, il poursuit la guerre et se voit attribuer le surnom de « **Père la Victoire** » à l'issue du conflit. Il négocie ensuite à la conférence de la paix de Paris, où il affiche une forte hostilité envers l'Allemagne. Par la suite, en 1919, il fait promulguer la loi des huit heures et remporte les élections législatives à la tête du Bloc national, une coalition rassemblant la droite et le centre.

Bien que très populaire dans l'opinion publique, il refuse de se présenter à l'élection présidentielle de janvier 1920 après avoir été mis en minorité lors du vote préparatoire du groupe républicain à l'Assemblée nationale. Il quitte alors la tête du gouvernement et se retire de la vie politique.

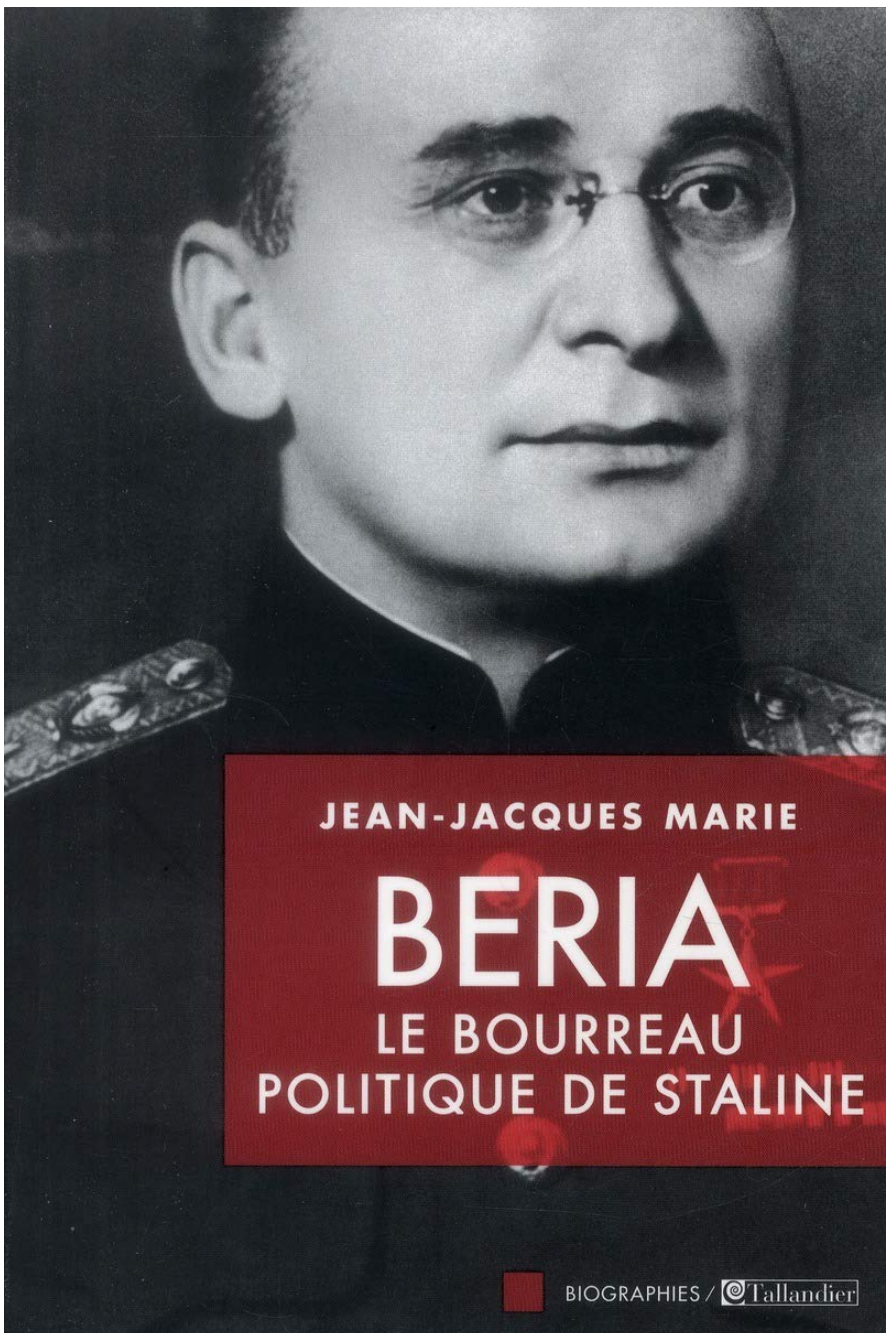


[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

24 novembre 1938 : Beria est nommé à la tête du NKVD (ancêtre du KGB) en remplacement de Nikolai Iejov, exécuté par Staline en mars 1940.

Lavrenti Pavlovitch Beria, né le 29 mars 1899 à Merkheoul (Empire russe, actuelle république séparatiste auto-proclamée géorgienne d'Abkhazie) et mort exécuté le 23 décembre 1953 à Moscou, est un homme politique soviétique. Bras droit de Joseph Staline, il est une figure clé du pouvoir soviétique de 1938 à 1953. Chef du NKVD en premier lieu, il est à ce titre l'un des responsables du massacre de Katyń. Il est par la suite membre du Politburo de 1946 à son arrestation, et contrôle l'ensemble de la sécurité intérieure et extérieure de l'Union soviétique.



Staline le présente

à Ribbentrop comme « *le chef de notre Gestapo* » lors de la signature du Pacte germano-soviétique ; lors de la conférence de Yalta, il le présente comme « *notre Himmler* » au président des États-Unis Franklin Roosevelt. Il reste reconnu comme un personnage sadique, cruel et pervers.

Son rôle est primordial dans l'organisation industrielle du Goulag, la répression de la désertion lors de la Seconde Guerre mondiale — il est le créateur du SMERSH —, le développement d'un réseau d'espionnage international performant et la répression dans les États satellites (comme dans l'exemple des procès de Prague). Il organise l'accession de l'Union soviétique au statut de puissance nucléaire.

En 1953, alors que Staline a déjà programmé son élimination en montant de toutes pièces un « *complot mingrélien* », la mort du dictateur le sauve *in extremis*.

Quelques mois plus tard, alors qu'il est premier vice-président du Conseil des ministres de l'Union soviétique et prépare sa prise du pouvoir, il est piégé par les autres membres du Politburo, parmi lesquels Nikita Khrouchtchev qui va émerger à la tête de l'URSS. À l'occasion d'une réunion de routine au Kremlin, Beria est arrêté et exécuté. Il existe au moins trois versions différentes de son arrestation, aucune ne pouvant être prouvée comme exacte. Sa mort marque le début de la déstalinisation.

En novembre 1938, Staline le nomme à la tête du NKVD, la police secrète de l'Union soviétique en remplacement de Nikolaï Iejov, qu'il fait exécuter en mars 1940. Beria reste fidèle au principe posé par Staline, quand celui-ci avait nommé Guenrikh Iagoda à la tête du Guépéou en 1934, d'éliminer son prédécesseur (Viatcheslav Menjinski dans le cas de Iagoda), principe qu'avait respecté Iejov en faisant fusiller Iagoda.

Beria est ainsi appelé par Staline pour mettre fin aux Grandes Purges qui avaient décimé l'armée et rendaient l'URSS vulnérable aux visées hitlériennes. Il fait sortir du Goulag de nombreux officiers, sur demande du nouveau chef d'État-Major, le maréchal Chapochnikov. Parallèlement, il purge l'appareil policier des hommes de Iejov et organise des procès contre eux, ce qui lui vaut pendant quelque temps une certaine popularité. Des cadres ayant servi un de ses prédécesseurs, Iagoda, avant les années 1930 sont réhabilités et deviennent ainsi ses obligés. Personnage cruel et sadique, il n'hésite pas à présider lui-même certaines séances de torture dans son bureau de la Loubianka ou de la prison de Lefortovo.

Il organise des arrestations en masse et des exécutions de dissidents ou de personnes innocentes. Il est notamment responsable en 1940 de l'exécution du metteur en scène Vsevolod Meyerhold, de l'écrivain Isaac Babel et du journaliste Mikhaïl Koltsov. Virtuose, tout comme ses prédécesseurs, de l'extorsion de confessions délirantes, il se vantait cyniquement de pouvoir faire avouer sous 24 heures à tout individu tombé entre ses mains qu'il était le « *roi d'Angleterre* ». Lorsque le Pacte germano-soviétique permet à l'Union soviétique de s'étendre en Pologne, en Finlande, aux pays baltes et en Moldavie, Beria planifie méticuleusement les déportations massives de centaines de milliers d'habitants de tous âges et de toutes classes sociales. Maître d'un Goulag dont les effectifs sont alors à leur apogée, il

tente de rationaliser l'exploitation des détenus. Il crée notamment les *charachka*, où des scientifiques prisonniers sont contraints de travailler à des projets militaires, dans une stricte discipline, mais en bénéficiant de meilleures conditions de vie que la plupart des détenus.

Beria prend une part décisive dans le massacre de Katyń, au cours duquel 25 700 polonais sont assassinés par le NKVD au printemps 1940. Le 5 mars 1940 Beria adresse une lettre à Staline lui demandant l'autorisation d'exécuter des milliers d'officiers et de policiers polonais internés dans les camps de prisonniers de Katyn, Starobilsk, Ostachkov, Kozelsk après l'invasion de la Pologne orientale en septembre 1939 et considérés par lui comme des « *ennemis acharnés et irréductibles du pouvoir soviétique* ». Cette demande est approuvée par Staline et le *politburo*. Les exécutions sont réparties en six lieux, dont le plus connu est celui de Katyń, situé dans une forêt près de Smolensk.

En 1941, le NKVD de Beria planifie la déportation des Allemands de la Volga, et en 1944, celle des Tchétchènes, des Tatars de Crimée et d'une dizaine d'autres peuples faussement accusés collectivement de collaboration avec les Allemands.

Il est aussi, durant la période de guerre, le collaborateur le plus efficace de Staline. Remarquable organisateur, il joue un rôle-clé dans la mise en place du Comité d'État à la défense au début de la guerre, et au fur et à mesure de celle-ci, il surpasse par son habileté les collaborateurs de Staline. En effet, il est successivement chargé de la production de fusils, de chars, d'obus et de divers armements. Réputé d'une grande intelligence, de même que d'une grande capacité de travail, il coordonne certains mouvements de sabotage via ses agents, qui par ailleurs glanent des informations essentielles dans tous les domaines pour l'Armée rouge. Il met également en place le Comité antifasciste juif, dirigé par Mikhoels.

24 novembre 1964 : reprise de Stanleyville par les paras-commandos belges (actuelle Kisangani - RDC).

Un régiment parachutiste belge est largué sur Stanleyville pour libérer des otages retenus par des rebelles au pouvoir. Avec l'aide de mercenaires occidentaux, il met fin à la rébellion. 24 otages, 2 militaires belges sont tués.

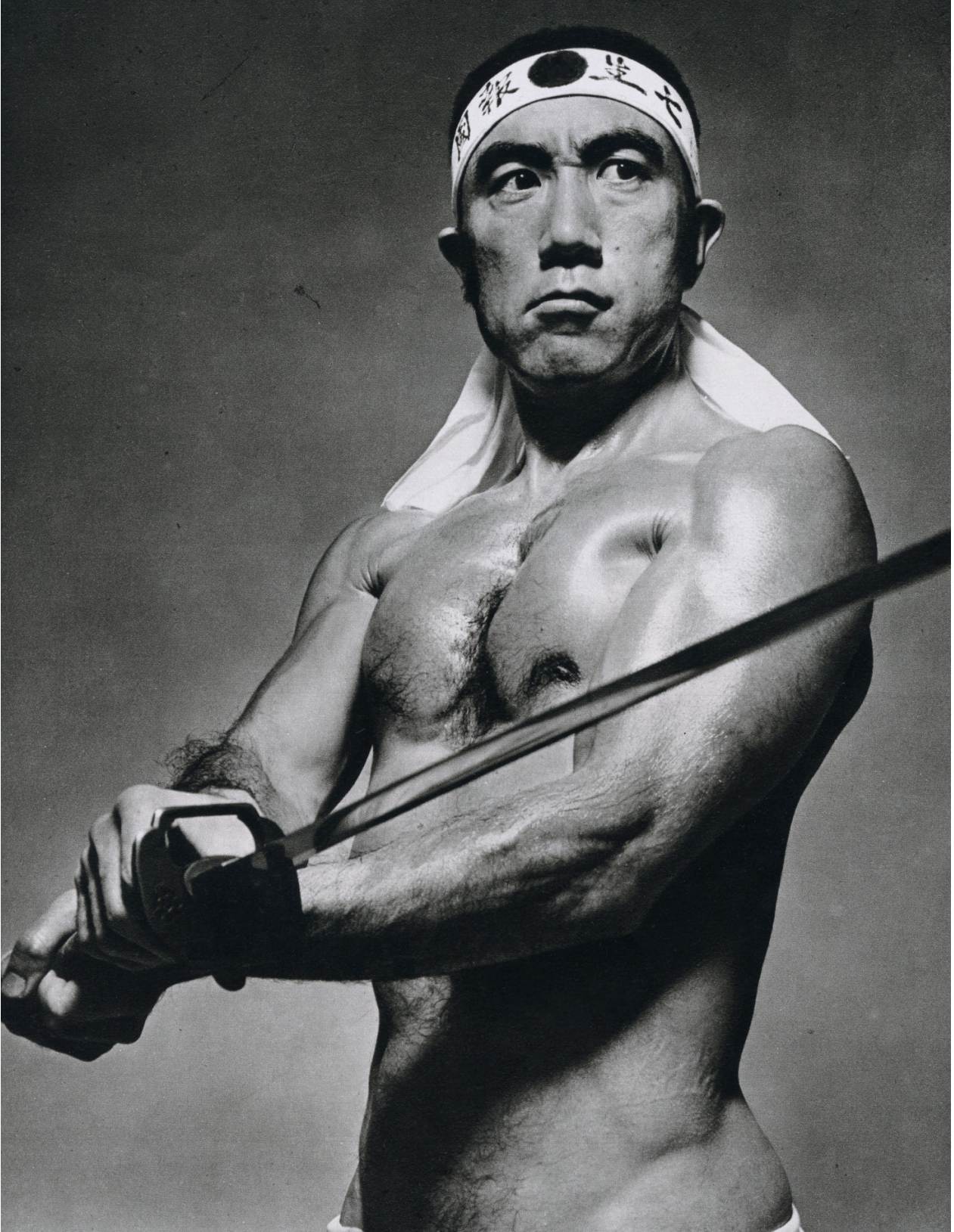
[Lire l'article](#) sur Theatrum Belli



24 novembre 1970 : Mishima commet le *seppuku* (Tokyo).

Kimitake Hiraoka, plus connu sous son nom d'écrivain, Yukio Mishima se suicide en se faisant Seppuku après avoir tenté un simulacre de prise de pouvoir au ministère de la Défense. Son discours devant le chef d'état-major séquestré et les troupes présentes ne convaincant pas, il se suicide selon le rituel traditionnel.

N'ayant aucun passé militaire, son geste a souvent été interprété comme une tentative de rachat pour sa réforme durant la Seconde Guerre mondiale ou encore comme une ultime mise en scène sans aucun autre but que la mort esthétisée et ritualisée.



24 novembre 1977 : premier vol du Super Étendard de série (Mérignac).

Le Dassault Super-Étendard est un avion d'attaque et de chasse français, construit par Dassault, destiné à être embarqué à bord de porte-avions. Successeur de l'Étendard IV, il a été produit à 85 exemplaires mis en service par la Marine nationale française et l'Argentine. La version initiale du Super-Étendard est parfois désignée de façon abrégée *SUE* (pour Super-Étendard), tandis que la version modernisée apparue à la fin des années 1980 est désignée *SEM* (pour Super-Étendard modernisé).

À la fin des années 1960, la Marine nationale française lance des études pour remplacer ses Étendard IV et Vought F-8 Crusader au sein de son aviation navale. Elle accepte en 1969 le projet du Jaguar M (version navalisée du Jaguar franco-britannique), mais celui-ci est abandonné en 1973. L'achat d'avions américains comme le Douglas A-4 *Skyhawk* ou le Vought A-7 *Corsair II* est également envisagé, mais le gouvernement français impose finalement le choix du Super-Étendard proposé par Dassault.

Ce Super-Étendard est en fait un Étendard IV avec un nouveau réacteur ATAR 8K50 (un ATAR 9K50 dépourvu de postcombustion), une avionique entièrement modifiée comprenant en particulier un nouveau radar Agave nécessitant de modifier le nez, et une nouvelle voilure dont les dispositifs hypersustentateurs sont améliorés. Deux prototypes sont réalisés à partir d'Étendard IVM modifiés, et un troisième Étendard IVM est utilisé uniquement pour tester la nouvelle voilure.

Le premier prototype fait son vol inaugural le 28 octobre 1974. Le second est destiné à tester le système d'arme et vole pour la première fois le 28 mars 1975. Une fois que le troisième Étendard IV modifié a validé la nouvelle voilure, celle-ci est installée sur les deux autres prototypes, et l'avion récupère ses ailes d'origine pour être rendu à la Marine.

Le radar Agave construit par Thomson-CSF en collaboration avec Électronique Marcel Dassault était une adaptation du Radar Cyrano IV du Dassault Mirage F1 avec des capacités air-air limitées mais très optimisé pour le mode air-mer ce qui lui permettait de détecter les grosses frégates de l'époque à plus de 100 km, afin d'en faire une excellente plateforme de lancement du missile antinavire AM-39 *Exocet* dont le développement se fait en parallèle.

Il est officiellement livré à la Marine nationale le 28 juin 1978. La flottille 11F est déclarée opérationnelle en février 1979. Le dernier avion est livré en 1982. Ils sont déployés à partir des porte-avions *Foch* et *Clemenceau*.

Conçu dès l'origine avec une capacité de bombardement nucléaire avec la bombe lisse AN-52, la flottille 17 est qualifiée flottille nucléaire dans le cadre de la Force aérienne nucléaire depuis le 1^{er} janvier 1985 et effectue le premier tir opérationnel d'un missile à charge nucléaire ASMP le 10 octobre 1988 à partir du porte-avions *Foch*. Le 1^{er} juin 1989, la 11F reçoit

également le missile ASMP qui renforce sa vocation nucléaire préstratégique avec une capacité de frappe estimée à 300 kt, soit vingt fois la bombe d'Hiroshima par missile². Le Super-Étendard n'était pas capable d'apporter avec ce missile. La configuration dissymétrique devait être compensée par un réservoir externe. Cette mission cessa en 2010.

Afin de permettre de prolonger la durée d'utilisation des avions, un programme *Super-Étendard modernisé* (ou SEM) fut lancé en 1986 : l'avion est doté d'un nouveau radar Anémone à antenne à balayage électronique passive et bénéficie d'une mise à niveau de l'électronique de bord et d'une modernisation du poste de pilotage. Le premier avion modifié est livré fin 1993, et le dernier en 1998.

En 1997 est livré le premier SEM dit Standard 3 capable d'emporter une nacelle de désignation laser ATLAS. Il est suivi du Standard 4 qui concerne 47 avions et leur permet d'effectuer des missions de reconnaissance (en remplacement des Étendard IVP réformés) avec le pod CRM 280 et améliore leur système d'auto-protection contre les missiles avec l'ajout de lance-leurres Alkan 5081 électromagnétiques et infrarouges en gondole extérieure au point 0 et le détecteur de menace Sherlock, et augmente les capacités offensives par l'emport de la nacelle de désignation laser Damoclès de Thales.

Le Standard 5, apparu en 2006, concernait 35 avions (certains appareils venant au standard 5 à partir du standard 3). C'est la dernière version de l'avion, dont les derniers exemplaires ont volé au sein de l'aéronavale jusqu'en 2016. Cette dernière modernisation inclut des jumelles de vision nocturne, l'utilisation de la nacelle de désignation laser Damoclès en mode nocturne, l'installation d'un poste crypté *Saturn Have Quick*, une capacité de transmission de données par modem IDM, une planchette de navigation *Fightacs*, un transmetteur de flux Vidéo Rover, une radio VHF/FM pour la communication avec les troupes au sol, des pylônes bi-bombes, l'emport des bombes à guidage laser GBU-49 de 250 kg et GBU-58 de 125 kg.



24 novembre 2002 : signature du HCoC (La Haye - Pays-Bas).

Le **Code de conduite international contre la prolifération des missiles balistiques**, aussi connu sous le nom de **Code de conduite de La Haye** (HCoC), a été adopté le 25 novembre 2002 à La Haye par 101 pays. Son objet est de contribuer à réduire la prolifération de vecteurs balistiques pouvant emporter des armes de destruction massive.

Le HCoC s'inscrit dans le prolongement des avancées importantes enregistrées durant les années 1990 dans la non-prolifération multilatérale grâce au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) et à l'extension indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Ce code instaure des mesures de confiance et de transparence en matière de missiles balistiques, telles que la pré-notifications de tirs de missiles, une déclaration annuelle ou des visites de sites sur une base volontaire. Il ne concerne pas les missiles de croisière. Il n'est pas contraignant sur le plan du droit international.

Le HCoC complète le Régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR). Les membres du MTCR, constatant que le contrôle des exportations ne pouvait être la seule réponse à la prolifération des missiles, ont cherché, à partir de 1999, à créer un instrument nouveau encadrant le comportement des Etats dans ce domaine. Le HCoC vise à limiter les programmes de développement de missiles balistiques, là où le MTCR cherche à rendre plus difficile leur aboutissement en contrôlant l'offre de technologies.

Ayant délibérément choisi une approche souple et non prescriptive, le HCoC affirme que la prolifération des missiles est porteuse de risques pour la paix et la sécurité internationales, et pose des règles de conduite acceptables par la quasi-totalité des États membres de l'ONU sur une question qui n'avait fait jusqu'alors l'objet d'aucune réelle réflexion internationale.

Le HCoC a été conçu à un moment où la prolifération des missiles balistiques était fortement associée à celle des armes de destruction massive. Il se trouve confronté au fait qu'au moins sur les portées courtes, les missiles balistiques sont de plus en plus utilisés pour des missions de frappe conventionnelle grâce à l'amélioration de leur précision. En ciblant les missiles balistiques capables d'emporter une arme de destruction massive, le Code respecte le principe fondamental qui veut que les Etats soient autorisés, pour assurer leur défense, à se doter des équipements de leurs choix, dès lors que ceux-ci ne sont pas prohibés ou restreints par les traités internationaux. La résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies demande aux États d'établir des mesures de contrôle sur la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs. Tout comme le Code et les résolutions précédentes, elle distingue donc les vecteurs en tant que tels et les vecteurs associés à des armes de destruction massive. Dès lors, en l'absence de traité international prohibant la conception, le développement, l'acquisition et l'exportation d'armes balistiques, aucune de ces actions n'est illégitime, pour autant qu'elle soit réalisée dans le respect des engagements respectifs des États en termes de non-prolifération et des normes internationales.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)

24 novembre 2015 : F-16 contre Su-24 (Frontière turque).

Deux chasseurs F-16 turcs abattent un bombardier SU-24 russe près de la frontière avec la Syrie. L'équipage réussit à s'éjecter. Un hélicoptère Mi-8AMT engagé immédiatement dans leur récupération est détruit après un atterrissage d'urgence (1 mort). Un peu plus tard une mission de sauvetage *a priori* russo-syrienne parvient à extraire le navigateur russe.

Le pilote a, quant à lui, été retrouvé mort, manifestement tué par des tirs venant du sol lors de son atterrissage. L'évènement a singulièrement tendu les relations entre Russie et Turquie entraînant sanctions économiques et déclarations fermes de part et d'autre jusqu'à l'été 2016.

